

**DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE**

-----

**COMMUNE  
DE  
MARSAC-SUR-DON****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE  
DU 6 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le six juin à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de MARSAC-SUR-DON s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé de TROGOFF, Maire de MARSAC-SUR-DON.

**DATE DE CONVOCATION** : 30/05/2024

**NOMBRE DE CONSEILLERS** : EN EXERCICE : 19  
PRÉSENTS : 14  
REPRESENTÉS : 4  
ABSENTS : 1  
VOTANTS : 18

**PRÉSENTS** : M. de TROGOFF Hervé, Maire, Mme BOURDEAU Odile, M. COUROUSSÉ Gilles, Mme FIOT Nathalie, Mme HEUZE Jacqueline, M. JACQMIN Philippe, M. LE CALOCH Christian, Mme MONNIER Sarah, Mme PINSON-LERAY Géraldine, M. POUPARD Dominique, M. ROPTIN Michel, M. ROUILLON Gérard, Mme SALMON Karen, Mme TEMPLE Aurélie, M. TISSOT Yves, M. VICET Régis, Mme WEILAND Coralie

**EXCUSÉS** : M. Philippe JACQMIN (*pouvoir à Mme Odile BOURDEAU*), M. Christian LE CALOCH (*pouvoir à M. Dominique GAIGEARD*), M. Régis VICET (*pouvoir à M. Gilles COUROUSSE*), Mme WEILAND Coralie (*pouvoir à Mme Karen SALMON*)

**ABSENTS** : Mme DELORME Julie

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. Dominique POUPARD

**ARRIVÉE TARDIVE** : M. Dominique GAIGEARD est arrivé à vingt heures trente-huit minutes et a pris part aux délibérations à partir du point E.2. de l'ordre du jour

**2024\_026 – Modification du tracé cadastral des voies « Rue des Châtaigniers » et « Rue Marcel Pagnol »**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-29 et suivants ;

**Vu** le Plan Cadastral de la commune ;

**Vu** le permis d'aménager accordé en 2023 pour la division de la parcelle ZN2 ;

**Vu** le plan en annexe indiquant la proposition du nouveau tracé cadastral des voies ;

**Considérant** qu'il est nécessaire d'assurer une cohérence de numérotation des nouveaux lots desservant la parcelle ZN2 ;

**Considérant** que le tracé cadastral des voies « Rue des Châtaigniers » et « Rue Marcel Pagnol » doit être modifié comme indiqué sur le plan en annexe ;

**Considérant** qu'à l'issue de cette modification :

- Les lots 1 et 2 disposeront d'une numérotation « Impasse Hector Berlioz »,
- Les lots 3 à 6 disposeront d'une numérotation « Rue des Châtaigniers »,

**Considérant** que la signalisation du nouveau tracé proposé est déjà en place ;

**Considérant** que la modification porte uniquement sur les documents d'urbanisme ;

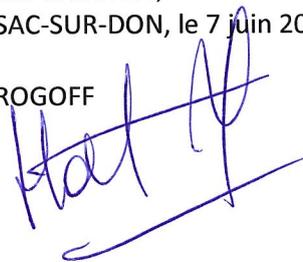
**Considérant** que la Commission Urbanisme, après vérification sur place, a émis à l'unanimité un avis favorable sur le nouveau tracé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **de modifier le tracé cadastral** des voies « Rue des Châtaigniers » et « Rue Marcel Pagnol » comme indiqué sur le plan en annexe, afin d'assurer une cohérence de numérotation des nouveaux lots desservant la parcelle ZN2.
- **d'attribuer** la numérotation suivante aux lots concernés :
  - Lots 1 et 2 : numérotation « Impasse Hector Berlioz »,
  - Lots 3 à 6 : numérotation « Rue des Châtaigniers ».
- **de mandater** Monsieur le Maire ou son représentant pour procéder à toutes les démarches administratives et juridiques nécessaires à cette modification et à mettre à jour les documents d'urbanisme en conséquence.

Vote
Nombre de voix exprimé :
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Extrait certifié conforme,  
Fait à MARSAC-SUR-DON, le 7 juin 2024  
Le Maire,  
Hervé de TROGOFF




Le Secrétaire de séance,  
Dominique POUPARD



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département ou à son délégué dans l'arrondissement.

Certifié exécutoire par le Maire, sous sa responsabilité, compte tenu de :

- la publication sur le site Internet de la Ville de Marsac-sur-Don le
- la transmission au contrôle de légalité le

07 JUIN 2024

07 JUIN 2024